

**DU 18 AU 22 NOV. 2019**

Inscription : avant le 4 oct. 2019

**PARTENARIAT**

Agence Française Anticorruption.

**TYPE DE SESSION**

Formation d'immersion avec des magistrats français.

**PUBLIC**

Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la corruption et les autres manquements au devoir de probité.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.  
Interprétariat possible, nous contacter.

**LIEU**

ENM, 3 ter quai aux Fleurs  
75004 Paris - France

**PRIX**

1 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

**CONTACT**

Pédagogie : Erick Martinville  
Logistique : Delphine Ropital  
enm-info-di@justice.fr  
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

## LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

**En bref**

Présentation des moyens de prévention et lutte contre la corruption sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

**Contexte**

La corruption n'épargne aucun pays au monde et constitue une menace grave pour la démocratie. Elle prend parfois des proportions telles qu'elle entrave la croissance économique et contrarie les efforts accomplis en vue d'instaurer une bonne gouvernance. Elle entraîne, à terme, la dégénérescence du tissu social, fausse le système économique et la structure politique des États au détriment des populations.

Destinée à des magistrats et fonctionnaires confrontés à la gestion administrative ou judiciaire des faits de corruption - ou assimilés - et à leur prévention, cette session propose de sensibiliser et de former ces professionnels tant à la prévention qu'à la répression de ce phénomène.

La formation permettra notamment de mettre à la disposition des participants l'expertise de l'Agence Française Anticorruption (AFA), ainsi que des outils techniques et juridiques permettant de détecter au mieux, de réguler ou de traiter ce type de comportement.

**Pédagogie**

Sont réunis l'ensemble des acteurs des différents secteurs concernés : AFA, sociologues, juges financiers, procureurs, enquêteurs spécialisés, avocats, universitaires, représentants du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisations non gouvernementales (ONG), services de renseignement financier comme le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), hauts fonctionnaires du ministère de la justice, des finances ou des affaires étrangères, responsables du secteur privé, etc.

Ils interviendront au cours de la session sous forme de conférences, tables rondes, débats sur des angles particuliers (action internationale, point de vue de la société civile, etc.), afin de partager leurs expériences et leur connaissance du phénomène et de son traitement avec, pour objectif, une meilleure prise de conscience des enjeux de la corruption, tant en France qu'au niveau international.

**DU 9 AU 13 DÉC. 2019**

Inscription : avant le 25 oct. 2019

**TYPE DE SESSION**

Formation d'immersion avec des magistrats français.

**PUBLIC**

Juges et procureurs.

**OBSERVATIONS**

Le stage est en alternance entre l'ENM Paris et l'IRCGN à Cergy-Pontoise.

Cette session peut être complétée par "Preuve pénale et progrès scientifique" ou "Cybercriminalité et preuve numérique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

**LIEU**

ENM, 3 ter quai aux Fleurs  
75004 Paris - France  
IRCGN à Cergy-Pontoise - France

**PRIX**

500 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

**CONTACT**

Pédagogie : Erick Martinville  
Logistique : Delphine Ropital  
enm-info-di@justice.fr  
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

**DU 17 AU 21 JUIN 2019**

Inscription : avant le 3 mai 2019

**TYPE DE SESSION**

Formation d'immersion avec des magistrats français.

**PUBLIC**

Magistrats étrangers.

**OBSERVATIONS**

Le stage en alternance entre l'ENM Paris et l'IRCGN à Cergy-Pontoise.

Cette session peut être complétée par "preuve pénale et évolutions, controverses et perspectives" ou "Cybercriminalité et preuve numérique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

**LIEU**

ENM, 3 ter quai aux Fleurs -  
75004 Paris - France  
IRCGN à Cergy-Pontoise - France

**PRIX**

500 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

**CONTACT**

Pédagogie : Erick Martinville  
Logistique : Delphine Ropital  
enm-info-di@justice.fr  
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

## LA PREUVE PÉNALE : ÉVOLUTIONS, CONTRO- VERSE ET PERSPECTIVES

**En bref**

Étude comparée des systèmes de preuve en Europe, présentation des systèmes inquisitoire et accusatoire, réflexion sur la validité de la preuve (preuve scientifique, utilisation des fichiers, expertise, valeur de l'aveu et du témoignage).

**Contexte**

Progrès scientifiques, réformes législatives, nouvelles technologies sont autant de facteurs d'évolutions du système probatoire et du statut même de la preuve dans la procédure pénale. De tradition inquisitoire mais inexorablement teinté d'accusatoire, le droit français doit sans cesse s'adapter et le magistrat répondre aux questions essentielles que sont la validité et l'appréciation de la preuve, sous toutes ses acceptions.

**Pédagogie**

Cette session se propose, par une approche de droit comparé et des analyses pluridisciplinaires (magistrats, enquêteurs, avocats, universitaires...) de dresser un panorama de cette problématique transversale. L'office du juge, sa marge d'appréciation, sa formation face aux experts, l'égalité des armes, les techniques d'interrogatoire, le mécanisme psychologique de l'aveu seront quelques-uns des thèmes abordés.

## PREUVE PÉNALE PROGRÈS SCIENTIFIQUE

**En bref**

L'IRCGN présente les dernières évolutions en matière de preuve scientifique et de médecine légale, par une alternance d'exposés et de travaux pratiques.

**Contexte**

De plus en plus fréquemment, la réussite des enquêtes et informations judiciaires comme l'issue des procès est intimement liée à la pertinence des constatations matérielles, aux choix judicieux d'investigations techniques et scientifiques, à la qualité d'exécution de celles-ci mais aussi à leur parfaite intégration dans la cohérence de la procédure et à la lisibilité des résultats. Cette session a pour objectif d'actualiser les connaissances sur les évolutions les plus significatives dans le domaine de la preuve scientifique et de la médecine légale.

**Pédagogie**

L'alternance d'exposés (ADN, gestion de la scène de crime, expertise informatique), avec un regard comparatif (Grande Bretagne, Suisse) et de travaux pratiques à l'IRCGN, favorise la réflexion collective des participants (magistrats et enquêteurs) afin de mieux identifier la place de la preuve scientifique en procédure.